

Distr.  
GENERALE

TD/B/GSP/NORWAY/31  
15 novembre 1993

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

SYSTEME GENERALISE DE PREFERENCE

Schéma de la Norvège

Modification

Le secrétariat de la CNUCED a reçu de la mission permanente de la Norvège la communication ci-après concernant l'octroi du traitement SGP à l'ex-République yougoslave de Macédoine :

"La présente a pour objet de vous informer que le Gouvernement norvégien, en vertu d'un décret royal du 29 octobre 1993, a décidé d'accorder le traitement SGP à l'ex-République yougoslave de Macédoine. Cette décision est entrée en vigueur le jour même."